

Téléconférence sur
l'acquisition d'Astral à
l'intention des analystes

16 mars 2012

Bell



astral

Dispositions refuge

Certaines déclarations faites dans la présentation ci-jointe, y compris, sans s'y limiter, les déclarations reliées à l'acquisition proposée par BCE Inc. de toutes les actions émises et en circulation d'Astral Média Inc., certains avantages stratégiques et gains d'efficacité sur le plan de l'exploitation, de la concurrence et des coûts devant découler de la transaction, le niveau attendu du ratio d'endettement net pro forma de Bell Canada ainsi que d'autres déclarations qui ne sont pas des faits historiques, constituent des déclarations prospectives. En préparant ces déclarations prospectives, BCE Inc. a formulé plusieurs hypothèses et il y a des risques que les résultats réels diffèrent de façon importante de ceux envisagés par les déclarations prospectives. Par conséquent, nous ne pouvons garantir la réalisation des déclarations prospectives et nous mettons en garde le lecteur contre le fait d'accorder une confiance sans réserve à ces déclarations prospectives.

La conclusion de la transaction proposée susmentionnée est assujettie aux conditions de clôture habituelles, aux droits de résiliation ainsi qu'à d'autres risques et incertitudes, y compris, sans s'y limiter, toute approbation requise des organismes de réglementation, y compris l'approbation du CRTC, du Bureau de la concurrence et du groupe TSX. En conséquence, rien ne peut garantir que la transaction proposée aura lieu, ni qu'elle aura lieu selon les modalités envisagées dans la présentation ci-jointe. La transaction proposée pourrait être modifiée, restructurée ou résiliée. De plus, rien ne garantit que les avantages stratégiques et gains d'efficacité sur le plan de l'exploitation, de la concurrence et des coûts qui doivent résulter de la transaction seront pleinement réalisés.

L'attente à l'effet que le ratio d'endettement net pro forma revienne dans l'intervalle cible d'ici la fin de 2014 est basée sur l'hypothèse que des actions seront émises en vertu des régimes d'épargne des employés et de réinvestissement des dividendes, et qu'un flux de trésorerie disponible important sera généré sur une base continue, celui-ci étant assujetti aux facteurs de risque de BCE Inc. divulgués dans le rapport de gestion annuel de 2011 en date du 8 mars 2012 (incorporé dans le rapport annuel de 2011 de BCE Inc.).

Pour plus de renseignements concernant certaines de nos hypothèses et certains facteurs de risques pouvant affecter certaines de nos déclarations prospectives faites dans la présentation ci-jointe, veuillez consulter le communiqué de presse de BCE Inc. daté du 16 mars 2012 annonçant l'acquisition proposée d'Astral Média Inc. déposé auprès des commissions canadiennes des valeurs mobilières et de la SEC, et étant également disponible sur le site Web de BCE Inc. Les déclarations prospectives faites dans la présentation ci-jointe représentent les attentes de BCE Inc. au 16 mars 2012 et, par conséquent, pourraient changer après cette date. Sauf dans la mesure où les lois canadiennes en matière de valeurs mobilières l'exigent, nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser ces déclarations prospectives, même à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements ou de l'occurrence d'événements futurs ni pour toute autre raison.

George Cope

Président et chef de la direction



Aperçu de la transaction

- **Acquisition de 100 % d'Astral pour environ 3,38 G\$**
 - Les actionnaires de classe A recevront 50 \$ par action, ce qui représente une prime d'environ 39 %
 - Financée au moyen d'une combinaison d'emprunts et d'émission d'actions
- **Valeur atteignant environ 10 fois le BAIIA estimé pour 2012**
- **Accroissement immédiat du bénéfice par action et des flux de trésorerie disponibles**
- **Conforme à la stratégie des marchés des capitaux**
 - Soutient le modèle de croissance du dividende
 - Solides paramètres de crédit maintenus
- **Équipe chevronnée de gestion de médias québécois**
 - Environ 2 800 membres de l'équipe Astral se joignent à Bell
- **Astral fera partie de Bell Média**
- **Ian Greenberg se joindra au conseil d'administration de BCE à la clôture de la transaction**



Acquisition de la plus importante société indépendante de médias au Québec

Justification stratégique : promouvoir les six impératifs stratégiques de Bell

| | | |
|---|---|---|
| 1 | Accroître notre leadership dans les médias | <ul style="list-style-type: none">• Accélère la stratégie de Bell en matière de médias francophones• Établit Bell en tant que chef de file des médias tant francophones qu'anglophones au Québec et au Canada• Améliore le contenu à distribuer sur les quatre écrans |
| 2 | Établir une structure de coûts concurrentielle | <ul style="list-style-type: none">• Permet à Bell d'acquérir une certitude à l'égard des coûts liés au contenu – Astral représente la plus importante dépense de Bell en matière de contenu• Améliore la structure de coûts des actifs médias combinés |
| 3 | Accélérer le sans-fil | <ul style="list-style-type: none">• Améliore l'offre du service Télé mobile dans les deux langues officielles |
| 4 | Tirer meilleur parti du sur-fil | <ul style="list-style-type: none">• Nous permet de disposer d'un contenu de plus grande envergure pour concurrencer les fournisseurs américains de services alternatifs• Améliore notre compétitivité par rapport aux produits vidéo alternatifs |
| 5 | Investir dans les réseaux et les services large bande | <ul style="list-style-type: none">• Favorise l'acquisition et la fidélisation d'abonnés aux services de télévision et Internet, tout particulièrement au Québec• L'apport immédiat aux flux de trésorerie disponibles soutient les investissements dans le développement du réseau large bande, particulièrement au Québec |
| 6 | Améliorer le service à la clientèle | <ul style="list-style-type: none">• Permet aux Canadiens de bénéficier du meilleur service de télévision, n'importe où et en tout temps |

L'acquisition d'Astral conforme Bell comme chef de file dans les médias francophones

Plus importante société indépendante de médias au Québec et au Canada

Astral exploite les plateformes de télévision spécialisée, de télévision payante et de radio parmi les plus populaires

Télévision



- **16 canaux de télévision spécialisée**, y compris huit canaux francophones parmi les plus populaires
- **5 services de télévision payante**, y compris Super Écran et The Movie Network/HBO Canada
- **1 canal de télévision à la carte**

Radio



- **84 stations de radio** dans 50 marchés d'un bout à l'autre du Canada avec 15 M d'auditeurs chaque semaine
- Marques de radio francophones et anglophones les plus convoitées : NRJ, Rouge fm, Virgin Radio, EZ Rock et boom

Affichage



- **Plus de 9 500 faces publicitaires stratégiquement situées** dans des marchés clés au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique
- Importante pénétration des panneaux numériques

Gamme diversifiée et rentable d'actifs et de marques

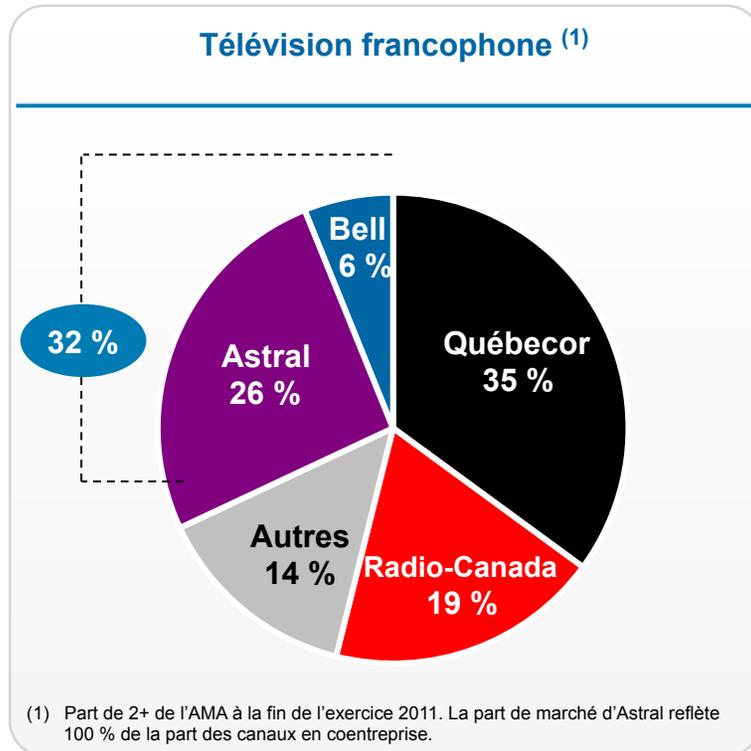
Contexte des médias au Québec

| | |  |  |  |  |  |  |  |
|---|-----------------|---|---|--|---|---|---|---|
| Télé | Conventionnelle | | | ✓ | ✓ | | ✓ | |
| | Spécialisée | Limité (sports) | ✓ | ✓ | ✓ | | | |
| | Payante | | ✓ | | | | | |
| Radio | | Limité | ✓ | | ✓ | ✓ | | |
| Imprimés | | | | ✓ | | | | ✓ |
| En ligne/ numériques | | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | Limité | ✓ |
| Affichage ⁽¹⁾ | | | ✓ | | | | | ✓ |
| Distribution (Télé, Internet, sans-fil) | | ✓ | | ✓ | | ✓ | | |

(1) Comprend aussi CBS et le Groupe Pattison

Renforce la stratégie de Bell en matière de médias au Québec

Part globale du marché des téléspectateurs



Classement des canaux de télévision spécialisée et payante d'Astral⁽¹⁾

Canaux en propriété exclusive



Coentreprises



(1) Fondé sur les revenus de l'année de diffusion 2010

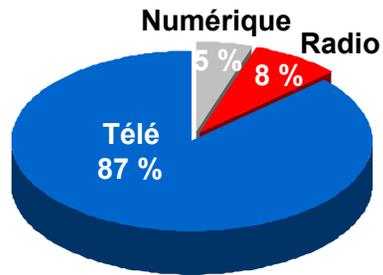
- **Astral est le principal fournisseur de télévision spécialisée et payante francophone au Canada**

L'acquisition place Bell sur un pied d'égalité avec son plus important concurrent dans les médias et les EDR au Québec

Crée la plus importante société nationale de médias au Canada

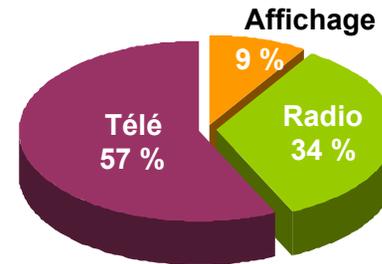
BellMédia

Revenus annuels : ~2 G\$



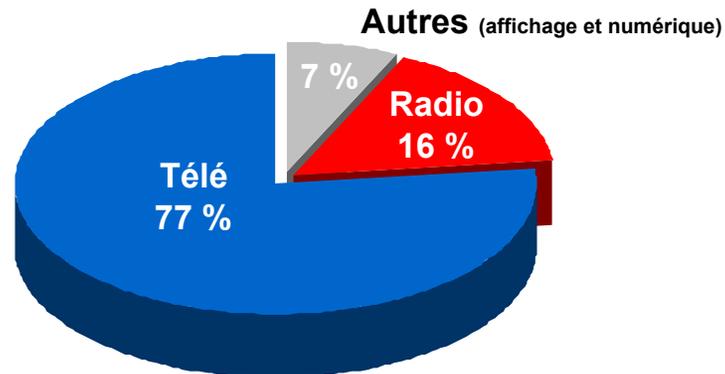
astral

Revenus annuels : ~1 G\$



+

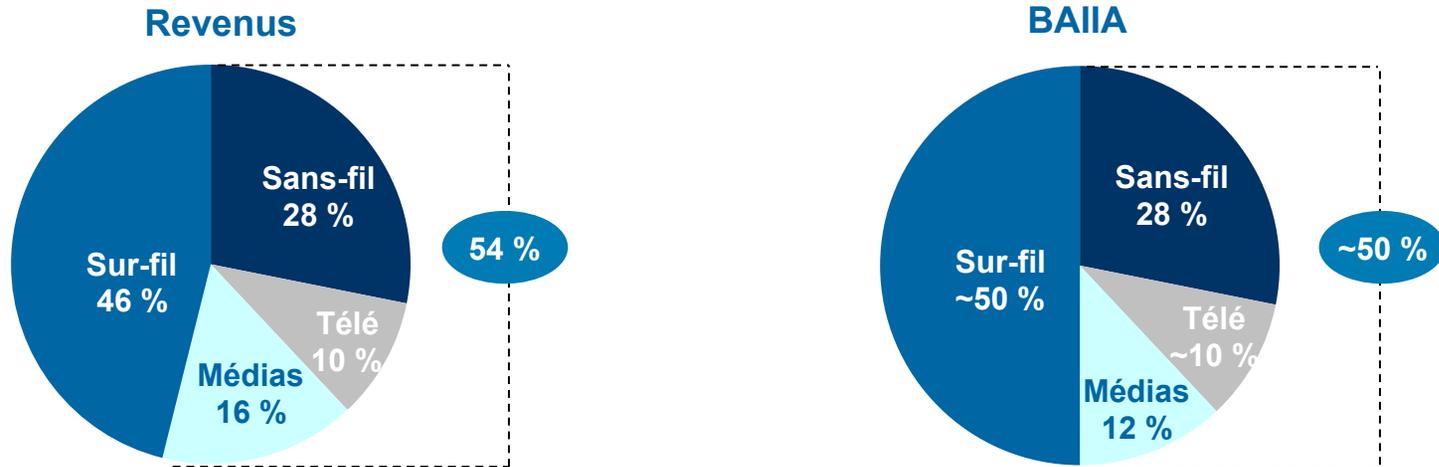
Revenus annuels combinés
~3 G\$



Société nationale de médias de 3 G\$ avec un BAIIA annuel d'environ 850 M\$

Amélioration de la combinaison de services de croissance de Bell

Amélioration de la combinaison des résultats d'exploitation de Bell⁽¹⁾



L'acquisition améliore le profil global de croissance des revenus et du BAIIA de Bell

- Accroît la contribution des médias au BAIIA total de Bell
- Répercussion limitée sur la marge du BAIIA de Bell
- Fournit un bon levier d'exploitation étant donné la modeste intensité du capital d'Astral

(1) Astral pro forma. Astral est comprise dans le segment Bell Média.

Le sans-fil, la télévision et les médias représenteront ~50 % ou plus de la combinaison des revenus et du BAIIA de Bell



Siim Vanaselja

Chef des affaires financières

Principaux détails de la transaction

- **Valeur totale de la société d'environ 3,38 G\$ pour 100 % d'Astral**
- **Environ 10 fois le BAIIA estimé pour 2012**
 - Évaluation conforme à l'acquisition de CTV ainsi qu'aux autres transactions récentes dans le secteur des médias
- **Financement au moyen d'une combinaison d'encaisse (75 %) et du capital-actions ordinaires de BCE⁽¹⁾ (25 %)**
 - 750 M\$ en actions ordinaires de BCE aux actionnaires d'Astral
- **Bell conserve le droit d'égaliser toute offre supérieure**
 - Indemnité de rupture de 100 M\$ payable à Bell si Bell ne peut évaluer des offres supérieures
- **La transaction est assujettie aux conditions de clôture habituelles, y compris l'approbation des organismes de réglementation**
 - Indemnité de rupture inversée de 150 M\$ payable à Astral en cas de non-approbation par les organismes de réglementation
- **Clauses restrictives d'exploitation dans le cours normal des activités intérimaires**
 - Aucun dividende d'actions ordinaires payable aux actionnaires d'Astral après l'annonce de la transaction
 - Les flux de trésorerie disponibles d'Astral reviennent à Bell après l'annonce de la transaction

| Astral | Classe A | Classe B |
|--------------------------------|------------|----------|
| Actions diluées en circulation | 56 M | 2,8 M |
| Offre d'achat | 50,00 \$ | 54,83 \$ |
| Contrepartie totale | ~2 800 M\$ | ~151 M\$ |

Actions spéciales : contrepartie totale de 50 M\$

(1) À la discrétion de BCE, les actions peuvent être remplacées par des espèces, en tout ou en partie à la clôture

Transaction de juste valeur et rentable

Maintien d'un bilan et d'un profil de crédit solides

Structure estimée de financement (M\$)

Affectations

| | |
|--|---------------|
| Remboursement de la dette ⁽¹⁾ | ~380 |
| Acquisition d'actions | ~3 000 |
| Affectation totale | ~3 380 |

Financement

| | |
|--|---------------|
| Nouvelle dette bancaire | ~2 630 |
| Émission d'actions de BCE ⁽²⁾ | ~750 |
| Financement total | ~3 380 |

(1) Déduction faite de l'encaisse disponible et des produits des options

(2) À la discrétion de BCE, les actions peuvent être remplacées par des espèces, en tout ou en partie à la clôture

Profil de crédit de Bell

| | Autonome | Pro forma |
|---------------------------------|-------------------------|-------------------------|
| Dette nette | 13,2 G\$ | ~15,9 G\$ |
| Levier net⁽³⁾ | 2,0x | ~2,25x |
| Couverture de l'intérêt | 9,1x | ~8,5x |
| Cotes de crédit | A(faible)/ BBB+/Baa1 | A(faible)/BBB+/ Baa1 |

(3) Le BAIIA comprend les dividendes versés par Bell Aliant à BCE. Le levier net pro forma suppose une émission de 750 M\$ d'actions de BCE.

• Financement pleinement engagé de la transaction

- Nouvelle facilité de crédit engagée pour 3 ans d'environ 3,5 G\$
- Les actionnaires d'Astral recevront jusqu'à 750 M\$ d'actions ordinaires de BCE
- Souscription d'un financement permanent de 2,5 G\$ pour accéder aux marchés de la dette à long terme et des actions privilégiées
- Structure de financement semblable à celle de l'acquisition de CTV

• Aucun changement à la politique financière à long terme

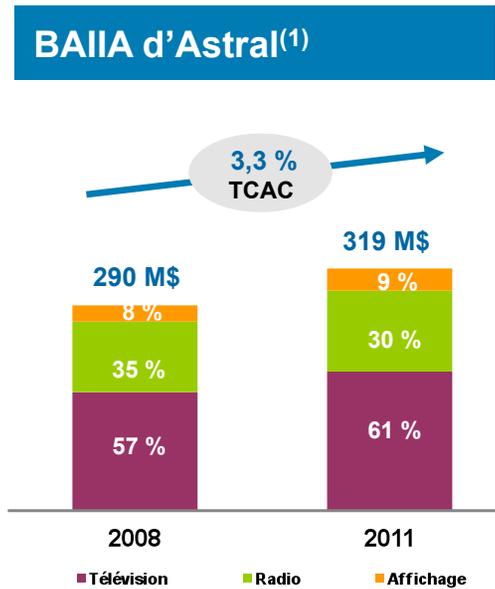
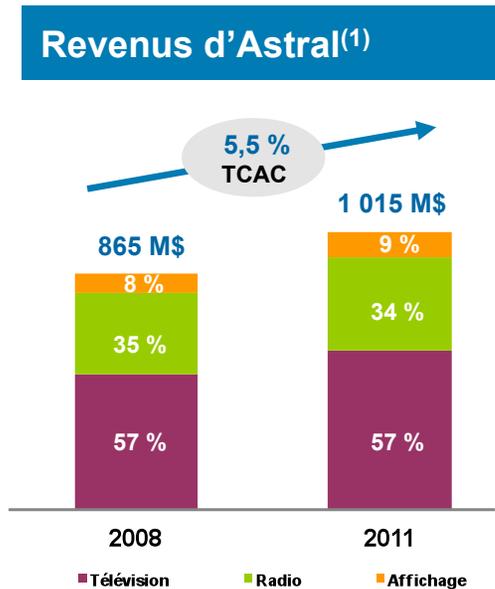
- On s'attend à ce que le levier net pro forma de ~2,25x à la clôture revienne dans l'intervalle cible d'ici la fin de 2014
 - Solide génération de flux de trésorerie disponibles
 - Intention d'émettre des actions de la trésorerie sans escompte pour les programmes REE et RRD afin d'accélérer le désendettement

• Maintien d'un solide profil de crédit

- Préserve l'accès aux marchés des capitaux à des modalités attrayantes
- Maintien de la souplesse financière
- Amélioration du profil du bénéfice par action et des flux de trésorerie disponibles

La structure de financement assure une solide position de liquidité et de souplesse financière

Performance financière constante et vigoureuse



| Principales données financières ⁽²⁾ | 2011 | A/A |
|--|-----------|--------|
| Revenus | 1 015 M\$ | 5,7 % |
| BAIIA | 319 M\$ | 5,3 % |
| Dépenses en immobilisations | 47 M\$ | 13,0 % |
| BAIIA-dépenses en immobilisation | 272 M\$ | 9,2 % |
| Flux de trésorerie provenant de l'exploitation | 247 M\$ | 9,8 % |
| Bénéfice net | 185 M\$ | 7,1 % |

Source : Dépôts de la société

(1) Chiffres rapportés en vertu des PCGR rajustés pour des éléments ponctuels (exercice financier au 31 août)

(2) Exercice clos le 31 août 2011

- En dépit de la faiblesse de l'économie, Astral a enregistré une croissance constante des revenus et du BAIIA avec de solides marges
- Les flux de trésorerie disponibles d'Astral soutiennent les objectifs de croissance du dividende de BCE et sa structure du capital

La transaction contribue immédiatement au BPA et aux flux de trésorerie disponibles par action, avant les synergies et la répartition du prix d'achat, et elle soutient le modèle de croissance du dividende



Résumé

- **Transaction attrayante à un juste prix, tant pour les actionnaires de BCE que pour ceux d'Astral**
- **Accélère l'expansion des actifs médias, tout particulièrement de contenu francophone au Québec**
- **Acquisition conforme à la politique sur la structure du capital et au modèle de croissance du dividende**
- **Un haut dirigeant de premier plan dans le secteur canadien des médias, Ian Greenberg, se joindra au conseil d'administration de BCE à la clôture de la transaction**